

## **De l'ombre pour les poissons /Développement /interpellation 15\_INT\_404**

Mme la Présidente, Mme la CE, chers collègues,

Je tiens d'abord à remercier les quelque 90 députées et députés qui ont appuyé cette interpellation.

Car vous l'avez compris, chers collègues, boiser les rives de l'Orbe ou même du reste tout autre cours d'eau n'est plus une utopie !

Sur quoi peut-on se référer ?

En 2005, l'institut fédéral de sciences et de la technologie aquatique (appeler EAWAG) a établi un rapport très positif et circonstancié sur l'influence d'un couvert végétal des rives de l'Orbe. Les chiffres sont là, 400 mètres de cordon boisé permettraient de faire baisser une forte température de l'ordre de 4° C

Ce même rapport fait partie intégrante de la réponse donnée en 2010 par le CE suite au postulat sur l'Orbe qui demandait qu'une étude visant à améliorer la qualité de l'eau et le débit de ce cours d'eau soit mise en route. Cela a été fait en partie avec la convention franco-suisse. Je remercie encore une fois Mme la CE et les Services compétents.

Mais il faut aller plus loin, ne pas s'arrêter en chemin.

Pour rappel, le plan de mesures mentionne en page 8 que le boisement des rives est pertinent, ce point fait partie d'une des 5 mesures pouvant être mises en place rapidement.

Pourquoi cela n'a pas été mis en place depuis 2010?

A l'heure où nous venons de traverser un été caniculaire faisant les gorges chaudes des médias et des autorités françaises pour l'eau prélevée dans le lac des Rousses, nous devons sérieusement nous poser les questions de que pouvons-nous faire là-haut?

Mme la CE, j'espère avoir une réponse positive à cette interpellation rappelant que l'arbre qui est au bord d'un cours d'eau a une action majeure sur l'eau qui y coule.

Il va produire de l'ombre, cette ombre va éviter que l'eau se réchauffe.

L'arbre a des racines, elles vont tenir le terrain, éviter l'érosion qui souvent entraîne des sédiments fins en aval et colmate les frayères.

Les racines dans le bord de la berge sont des caches dans lesquelles les poissons viennent se réfugier et se mettre à l'abri des prédateurs.

Dans l'arbre, il y a aussi des insectes et des larves qui sont une nourriture essentielle pour la faune aquatique.

Toutes ces bonnes raisons doivent passer par-dessus le soi-disant impact sur le paysage que certains argumentent à tort sous le prétexte que les rives l'Orbe n'ont jamais été boisées.

Ce qui est bien évidemment faux ! Il y a des siècles, La Vallée de Joux, comme d'autres coins du canton étaient entièrement boisés.

Je vous remercie de votre attention.

*Dominique Bonny le 25 août 2015*